



**COMMUNIQUE DU**  
**36<sup>E</sup> SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA SADC**  
**MBABANE (SWAZILAND)**  
**30 - 31 AOÛT 2016**

1. La 36<sup>e</sup> réunion ordinaire du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est tenue au Palais Lozitha (Royaume du Swaziland) les 30 et 31 août 2016.
2. Le Sommet s'est tenu autour du thème: « ***Mobiliser les ressources en faveur des investissements dans les infrastructures durables d'énergie en vue d'assurer l'industrialisation inclusive de la SADC et la prospérité de la région*** ».
3. Le Sommet a élu Sa Majesté le Roi Mswati III du Swaziland à la présidence et S.E. Jacob Gedleyihlekisa Zuma, Président de la République de l'Afrique du Sud, à la vice-présidence de la SADC.
4. Le Sommet a également élu S.E. le Dr John Pombe Magufuli Président de la République-Unie de Tanzanie et S.E. Jose Eduardo dos Santos à la présidence et à la vice-présidence de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC, respectivement.
5. Le Sommet a réuni les chefs d'État et de gouvernement et leurs représentants suivants :

Swaziland : Sa Majesté le Roi Mswati III

Botswana : S.E. le Président le Lieutenant-général le Dr Seretse Khama Ian Khama

Zimbabwe : S.E. le Président M. Robert Gabriel Mugabe

Afrique du Sud : S.E. le Président Jacob Gedleyihlekisa Zuma

Mozambique : S.E. le Président Filipe Jacinto Nyusi

Namibie : S.E. le Président le Dr Hage G. Geingob

Lesotho : S.E. le Premier ministre le Dr Pakalitha Bethuel Mosisili

Madagascar : S.E. le Premier ministre Mahafaly Solonandrasana Olivier

Angola : S.E. le Vice-Président Manuel Domingos Vicente

R.U. de Tanzanie : S.E. la Vice-Présidente Samia Suluhu

R.D. du Congo : S.E. Raymond Tshibanda, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale

Malawi : S.E. Francis Kasaila, Ministre des Affaires étrangères

Seychelles : S.E. Barry Faure, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Ministère des Affaires étrangères

Zambie : S.E. l'Ambassadeur Chalwe Lombe, Secrétaire général au Ministère des Affaires étrangères

Maurice : S.E. M.D. Phokeer, Directeur aux Ministère des Affaires étrangères

6. Le Sommet a également vu la présence de S.E. la Dr Stergomena Lawrence Tax, Secrétaire exécutive de la SADC, de S.E. la Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, Présidente de l'Union africaine, de S.E. le Dr Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de S.E. Sindiso Ngwenya, Secrétaire général du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de S.E. l'Ambassadeur Zachary Muburi-Muita, Secrétaire exécutif de la Conférence internationale de la région des Grands lacs (CIRGL) et de S.E. Mme Paulina M. Elago, Secrétaire exécutive de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU).
7. Sa Majesté le Roi Mswati III du Royaume du Swaziland, Président entrant de la SADC et hôte du 36<sup>e</sup> Sommet, a souhaité la bienvenue aux chefs d'État et de gouvernement et aux autres délégués de la SADC au Royaume du Swaziland. Il a rendu hommage au Président sortant de la SADC, S.E. le Lieutenant-général, le Dr Seretse Khama Ian Khama de la République du Botswana, pour avoir dirigé la région de manière exemplaire durant son mandat et pour lui avoir permis de réaliser des progrès significatifs.

8. Le Sommet a salué les peuples et les gouvernements de la République-Unie de Tanzanie et de la République des Seychelles pour avoir tenu des élections pacifiques et crédibles dans leurs pays respectifs et a félicité leurs Excellences le Dr John Pombe Magufuli et M. James Michel pour leurs victoires aux élections présidentielles.
9. Le Sommet a salué le Président sortant, le Lieutenant-général le Dr Seretse Khama Ian Khama pour avoir convoqué des ateliers de travail ministériels de haut niveau sur la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté, l'eau et l'énergie, la lutte contre le braconnage, ainsi que sur le commerce illégal d'espèces sauvages, soulignant que ces ateliers étaient tenus en temps opportun et s'attaquaient à des problèmes importants.
10. Le Sommet a salué Sa Majesté le Roi Mswati III et le Gouvernement du Swaziland pour avoir créé une Université de l'innovation et de la transformation de la SADC qui accordera 300 bourses, soit 20 bourses à chaque État membre de la SADC.
11. Le Sommet a entendu le Rapport du Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC, S.E. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique et l'a félicité pour son leadership exceptionnel à la présidence de l'Organe.
12. Le Sommet s'est réjoui du fait que la région de la SADC a fait preuve d'unité autour de la candidature de S.E. la Dr. Pelonomi Venson-Moitoi, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Botswana qui était la candidate de la SADC à la présidence de la Commission africaine, et s'est engagé à continuer à la soutenir jusqu'au prochain tour des élections prévues en janvier 2017 à Addis-Abeba.
13. Le Sommet a pris note de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2277 (2016) qui proroge le mandat de la Mission de stabilisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO), y compris sa Brigade d'intervention, jusqu'au 31 mars 2017 et a félicité le Gouvernement de la RDC et la MONUSCO pour avoir, le 28 janvier 2016, signé l'arrangement technique, qui ouvrait la voie à la reprise effective des opérations conjointes entre les forces de la MONUSCO et les Forces armées de la RDC (FARDC).

14. Le Sommet a noté avec préoccupation que le processus de rapatriement des ex-combattants M23 et celui de démobilisation, de désarmement et de réintégration (DRR) des combattants des FDLR dans les camps de transit de Kisangani, Walungu et Kanyabayonga étaient au point mort et que des poches des forces négatives ont ressurgi dans l'Est de la RDC;
15. Prenant du démarrage du processus de facilitation du Dialogue national inclusif mené par l'Envoyé spécial de l'Union africaine, S.E. Edem Kodjo, le Sommet a exhorté le gouvernement et tous les acteurs politiques de participer au Dialogue national et de s'accorder à propos du calendrier des élections. Il a fait part du soutien de la SADC à ce processus et a appelé toutes les parties prenantes à créer un environnement propice et à participer aux dialogues nationaux.
16. Le Sommet a condamné le massacre perpétré par les forces négatives dans la partie Est de la RDC, en particulier l'Alliance des forces démocratiques (ADF) qui est devenue un groupe terroriste, constituant un danger non seulement pour la RDC mais aussi pour toute la Région. Ainsi, une réponse concertée, collective et robuste est essentielle.
17. Le Sommet a salué le Gouvernement de la RDC, l'Union africaine pour ses efforts de facilitation, toutes les parties prenantes congolaises et le Groupe de soutien à la facilitation pour le lancement effectif d'un dialogue inclusif devant déboucher sur l'adoption d'une feuille de route pour la tenue d'élections pacifiques conformément aux normes internationales et aux normes de la SADC.
18. Prenant note du Rapport d'avancement sur la mise en œuvre des décisions de la SADC et de la Feuille de route pour l'application des réformes constitutionnelles, sécuritaires, parlementaires, et judiciaires présentée par le Gouvernement du Royaume du Lesotho, le Sommet a mandaté l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité d'évaluer ces documents et de lui faire rapport sur la question.
19. Le Sommet a pris note des progrès accomplis dans la convocation des ateliers de travail sur le secteur de la sécurité et a adopté les recommandations qui en ont émané.
20. Le Sommet a encouragé le Royaume du Lesotho à continuer à mettre en œuvre les décisions de la SADC, et toutes les parties prenantes, à participer aux processus des réformes.

21. Le Sommet a réitéré la nécessité urgente du retour d'exil des dirigeants de l'opposition, ce retour étant apte à ouvrir la voie à une participation inclusive aux réformes en cours et a félicité S.E. Cyril Ramaphosa, Vice-président de la République d'Afrique du Sud pour les orientations qu'il a fournies en vue de faciliter ce processus au Royaume du Lesotho.
22. Le Sommet a remercié la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli l'exercice d'entraînement de terrain AMANI AFRICA II (FTX-AAII) en octobre/novembre 2015 et les États membres qui ont contribué généreusement et participé à ce très important exercice.
23. Le Sommet a pris note des avancées réalisées sur le plan politique et de la reprise économique à Madagascar et a insisté sur l'importance pour la région de mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir les efforts entrepris par le pays pour relancer son économie.
24. Le Sommet a noté que la République de Zambie a tenu des élections générales paisibles et a lancé un appel pressant en faveur du règlement rapide des questions juridiques en suspens qui sont actuellement examinées par la Cour constitutionnelle.
25. Le Sommet a félicité S.E. le Dr. Carlos Lopes, Directeur général de la CEA pour son excellente présentation sur le thème du 36<sup>e</sup> Sommet. Il a adopté le thème et a chargé le Secrétariat de conclure dans les meilleurs délais le Cadre de mobilisation des ressources de la SADC tout en s'assurant que ce Cadre soit fondé sur des modalités de financement innovantes, prévisibles et durables.
26. Prenant connaissance du rapport du Groupe de travail ministériel sur l'intégration économique régionale, le Sommet a noté avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie pour l'industrialisation. Il a insisté sur la nécessité de dresser les priorités et d'agir collectivement dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures porteurs d'impacts élevés et offrant le potentiel de donner un élan fort à l'industrialisation. Constatant les progrès accomplis dans la préparation du Plan d'action chiffré pour l'industrialisation, il a exhorté les États membres à finaliser les consultations et à faciliter son approbation en mars 2017.
27. Le Sommet a exhorté les États membres qui n'ont ni signé ni ratifié les protocoles de la SADC de le faire dans les meilleurs délais.
28. Le Sommet a approuvé l'Accord sur l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC et a exhorté les États membres à le

ratifier de toute urgence afin de faciliter la mobilisation des ressources pour financer les projets et programmes régionaux clés et de donner ainsi un nouvel élan à la préparation des projets d'infrastructures et d'industrialisation.

29. Le Sommet a pris note des progrès accomplis en matière de mise en œuvre du Plan directeur régional de développement des infrastructures et a exhorté les États membres à intensifier la mise en œuvre des projets d'infrastructures prioritaires.
30. Le Sommet a noté avec satisfaction les progrès accomplis dans la mise en service des projets de production d'énergie devant livrer 1 700 MW au cours de l'année considérée, ainsi que la mise en service prévue des projets de production d'énergie devant livrer une production nette s'élevant à environ 4 000 MW. Ces suppléments de production énergétique permettront fortement d'alléger les déficits d'énergie dans la région.
31. Le Sommet a noté la détérioration générale de la situation régionale de la sécurité alimentaire survenue après la saison agricole 2015/16 et occasionnée par le phénomène de sécheresse extrême El Niño, qui a entraîné un déficit de 9 millions de tonnes de céréales dans la région et, par voie de conséquence, la nécessité de fournir de la nourriture et autres aides humanitaires à 39,6 millions de personnes vulnérables. Il a lancé un appel à la communauté régionale et internationale pour qu'elle fournisse un soutien continu aux populations touchées et, en particulier, pour combler le déficit de 2,5 milliards d'USD.
32. Le Sommet a pris note de la présentation effectuée par Mme Mary Robinson, Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, sur les impacts sévères induits par la sécheresse qui frappe actuellement la région, et a exprimé son appréciation pour le soutien prêté par les Nations Unies.
33. Le Sommet a félicité le Président sortant de la SADC, le Président de la République du Botswana, S.E. le Lieutenant-général le Dr. Seretse Khama Ian Khama, pour avoir déclaré une catastrophe de sécheresse régionale et lancé un appel humanitaire régional de la SADC à Gaborone (Botswana) le 26 juillet 2016.
34. Le Sommet a également félicité le Secrétariat pour sa préparation opportune de la Déclaration de catastrophe et de l'Appel humanitaire.

35. Le Sommet a entendu un rapport sur la mise en œuvre de la Déclaration de Maseru sur le VIH et le sida, et a pris note de la baisse des taux d'infections ainsi que de l'augmentation à 90 p. cent de la couverture du programme de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME) dans la région de la SADC en 2015. Il a apprécié également la réduction substantielle de l'incidence de la tuberculose, du paludisme et de la mortalité liée à cette dernière maladie.
36. Le Sommet a pris note des progrès accomplis en matière d'autonomisation des femmes comme en atteste leur nomination aux principaux postes de prise de décision. Il a félicité tous les États membres qui ont déjà réalisé une représentation élevée des femmes aux postes politiques et décisionnels dans la fonction publique comme dans le secteur privé et les a exhortés à œuvrer à la réalisation de la cible de l'égalité entre les sexes à tous les niveaux.
37. Le Sommet a approuvé les instruments juridiques suivants:
- (a) Projet d'accord portant amendement du Protocole de la SADC contre la corruption ;
  - (b) Projet d'accord portant amendement du Protocole de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité ;
  - (c) Projet d'Accord portant amendement de l'annexe 1 du Protocole sur la finance et l'investissement ;
  - (d) Projet d'annexe sur la coopération en matière de marchés financiers ;
  - (e) Projet d'Accord portant amendement de l'article 3 (1) 9c Protocole commercial;
  - (f) Projet d'accord sur l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC;
  - (g) Projet d'accord portant amendement du Protocole de la SADC sur le genre et le développement.
38. Le Sommet a également fait le point de l'état de la signature, de la ratification et de l'adhésion aux Protocoles de la SADC en notant que vingt-six (26) protocoles sont entrés en vigueur, tandis que les sept (7) protocoles suivants ne sont pas encore entrés en vigueur. Il a exhorté les États membres qui doivent encore adhérer à ces derniers à le faire. Les protocoles en question sont les suivants :

- (a) Protocole de la SADC sur la science, la technologie et l'innovation ;
  - (b) Protocole en matière de facilitation de la circulation des personnes ;
  - (c) Protocole sur le commerce des services ;
  - (d) Accord sur l'assistance en matière fiscale ;
  - (e) Protocole de la SADC sur la gestion de l'environnement pour le développement durable ;
  - (f) Protocole sur l'emploi et le travail ;
  - (g) Nouveau Protocole sur le Tribunal de la Communauté de développement de l'Afrique australe.
39. Le Sommet a été officiellement clôturé par le Président de la SADC, Sa Majesté le Roi Mswati III du Swaziland, qui a remercié tous les Chefs d'État et de gouvernement pour avoir participé au 36<sup>e</sup> Sommet ordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de la SADC.
40. Le Vice-président du Sommet, S.E Gedleyihlekisa Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud, a présenté une motion de remerciements et a invité les Chefs d'État et de gouvernement et tous les délégués au prochain Sommet qui se tiendra en août 2017 en Afrique du Sud.
41. Les Chefs d'État de la SADC ont remercié Sa Majesté le Roi Mswati III de les avoir invités à assister à la cérémonie Umhlanga (cérémonie de la danse des roseaux) qui s'est tenue à la Résidence royale de Ludzidzini, à Lobamba (Swaziland). La danse des roseaux est un événement culturel swazi créé dans les années 1040 par la coutume Umcwasho.
42. Le Sommet a remercié le Gouvernement et le peuple du Royaume du Swaziland pour son accueil du Sommet et pour la chaleureuse hospitalité réservée à tous les délégués.

**FAIT À MBABANE (ROYAUME DU SWAZILAND)**

**31 AOUT 2016**